Habilitation Electrique B0, H0, H0V - Opérations simples

CONCERNE
Personnel qui ne possède pas ou peu de connaissances électriques et qui doit effectuer des opérations simples dans des zones où existent des risques électriques.
PRÉREQUIS
Avis d'aptitude médicale.
OBJECTIFS
- Reconnaître une situation potentielle de risque.
- Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité définies par la publication NFC 18-510.

DURÉE	SANCTION
1 jour	Avis après formation

PÉDAGOGIE
Alternance théorie et exercices pratiques sur nos installations.
Exposés et discussions. Documents de synthèse.
Films,vidéo.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :
Pôle 2000 - Rue des Entreprenants
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :
33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :
949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

Distinguer les grandeurs électriques.
Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain.
Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
Décrire le principe d'une habilitation.
Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
Citer les équipements de protections collectives et leur fonction.
Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
Définir la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux.
Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 ».
Test théorique et pratique permettant de mesurer les compétences acquises.
Le formateur préconisera le contenu du titre d'habilitation électrique que l'employeur pourra délivrer.
Accéder à la brochure INRS
Nos centres de formation : Valence Grenoble et Chambéry